

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Grégoire Carasso, Diego Esteban, Sylvain Thévoz Thomas Wenger, Amanda Gavilanes, Léna Strasser, Nicolas Clémence, Cyril Mizrahi, Badia Luthi

Date de dépôt : 26 août 2020

Proposition de résolution

Biélorussie : stop aux violations massives des droits humains sur le territoire de l'une des dernières dictatures d'Europe

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le processus électoral biélorusse entaché de fraudes massives ;
- les traitements infligés à l'opposante Svetlana Tikhanovskaïa ainsi qu'à ses proches ;
- les manifestations pacifiques et massives de la population biélorusse depuis le 9 août 2020 demandant le respect des droits démocratiques et des libertés fondamentales ;
- les violences, arrestations, interpellations arbitraires au domicile, détentions dans des conditions inhumaines et dégradantes, disparitions, tortures, etc., par des agents de l'Etat biélorusse contre ses propres citoyen-ne-s ;
- la déclaration de Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, du 12 août 2020 et notamment :

“Reports suggest that more than approximately 6000 people have been detained in the last three days, including bystanders, as well as minors, suggesting a trend of massive arrests in clear violation of international human rights standards. Even more disturbing are the reports of ill-treatment during and after detention.”¹

¹ « Les rapports suggèrent qu'environ plus de 6000 personnes ont été détenues au cours des trois derniers jours, y compris des passants, ainsi que des mineurs, ce qui suggère une tendance à des arrestations massives en violation flagrante des normes

“Those arbitrarily detained or ill-treated for peacefully expressing dissent are entitled to justice and redress. The authorities should also hear and respond to people’s grievances regarding the elections.”²

- l’appel au respect des droits de l’homme et à la démocratie lancé par la Communauté biélorusse de Suisse ;
- le statut de Genève, capitale internationale des droits humains,

invite le Conseil d’Etat

- à condamner les violences, arrestations, disparitions et tortures perpétrées par les autorités biélorusses contre leur peuple ;
- à solliciter le Conseil fédéral afin que la Suisse :
 - ne reconnaisse pas le résultat des dernières élections biélorusses et
 - condamne les violations massives des droits humains qui y sont commises et contribue à une transition pacifique vers une démocratie et un Etat de droit.

internationales relatives aux droits humains. Les informations faisant état de mauvais traitements pendant et après la détention sont encore plus inquiétantes. »

² « Les personnes détenues arbitrairement ou maltraitées pour avoir exprimé pacifiquement leur dissidence ont droit à la justice et à des réparations. Les autorités devraient également entendre et répondre aux doléances de la population concernant les élections. »